

Cercle de la Voile de Paris
1858



AVIS DE COURSE

Coupe de Printemps STAR - SOLING - 7M50

Grade : *Epreuve Sélective de Ligue - grade 5A*
Date : *Dimanche 5 juin 2016*
Support/Classe *STAR - Soling - 7M50*
Lieu : La Seine, Bassin Olympique de Meulan-Les Mureaux (Yvelines) à 30 km de Paris
Autorité Organisatrice : **CERCLE DE LA VOILE DE PARIS**
Tél. : 01 34 74 04 80

1. REGLES

La régate sera régie par :

- 1.1 les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile (RCV)*,₁
- 1.2 les prescriptions nationales s'appliquant aux concurrents étrangers précisées en annexe « Prescriptions » si nécessaire,
- 1.3 les règlements fédéraux.
- 1.4 En cas de traduction de cet avis de course, le texte français prévaudra.

2. PUBLICITE

En application de la Régulation 20 de l'ISAF (Code de Publicité), telle que modifiée par le règlement de publicité de la FFVoile, les bateaux peuvent être tenus de porter la publicité choisie et fournie par l'autorité organisatrice.

3. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

3.1 La régate est ouverte à : tous les bateaux des **Classes Star, Soling et M7.50**.

- 1) **STAR** : si le nombre de **10 bateaux** requis est atteint, les Stars courent en temps réel.
- 2) **Inter-série Quillards**: les Solings et M7.50, selon leur rating, courent en temps compensé.
- 3) Si le nombre de 10 bateaux n'est pas atteint : tous les bateaux courent en temps compensé.

3.2 Les concurrents (chaque membre de l'équipage) possédant une licence FFVoile doivent présenter au moment de leur inscription :

- leur licence FFVoile valide portant le cachet médical ou accompagnée d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an, ainsi qu'une autorisation parentale pour les mineurs
- si nécessaire, l'autorisation de port de publicité
- en cas de contrôle, le certificat de jauge ou le certificat de mesure du bateau.

3.3 **Pré-inscription obligatoire** : Les bateaux peuvent s'inscrire en complétant le **formulaire, par internet, en cliquant sur le lien, [remplissez-le dans Google Forms](#)**, le lien se trouve aussi sur le site du CVPParis, ou en remplissant le formulaire papier, ci-joint, et en l'adressant par retour de mail, à Marie Thérèse Jourdas : marie.jourdas@free.fr, **au plus tard le jeudi 2 juin 2016 impérativement.**

3.4 Les coureurs qui souhaitent des informations complémentaires sont invités à contacter le **Capitaine de flotte, Philippe Tréanton, phtreanton@yahoo.fr et Olivier Guérin pour les Stars ou, pour les Solings, Eric Ribadeau Dumas : 06 74 84 97 97, ericrd@club-internet.fr, ou Patrick Walhain pour les 7M50, pw@quaidesorfevres.com**

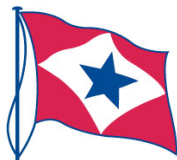
4. **DROITS d'INSCRIPTION** - Les droits requis sont les suivants : 15 euros

5. PROGRAMME

5.1 **Confirmation des inscriptions** : Le dimanche **5 juin 2016 de 9H15 à 10H15** au Bureau d'accueil du CVP. L'Annexe aux Instructions de courses sera remise aux coureurs.

5.2 Jour de courses : **le 5 juin : Heure du 1^{er} signal d'avertissement 11H00 précises.**

5.3 Remise des prix prévue le dimanche **après les courses.**



Cercle de la Voile de Paris
1858



6. INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course et l'annexe seront disponibles à la confirmation des inscriptions avant les courses du dimanche 5 juin et affichées selon la Prescription Fédérale.

7. LES PARCOURS - Les parcours seront de type : parcours construits.

8. CLASSEMENT : 1 course devra être validée pour valider la compétition.

9. COMMUNICATION RADIO - Excepté en cas d'urgence, un bateau ne doit ni effectuer de transmission radio pendant qu'il est en course ni recevoir de communications radio qui ne soient pas recevables par tous les bateaux. Cette restriction s'applique également aux téléphones portables.

10. DECISION DE COURIR- La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité.

En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'autorité organisatrice de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

11. ASSURANCE

Les concurrents étrangers non licenciés FFVoile devront justifier d'une assurance valide en responsabilité civile avec une couverture d'un montant minimal de 1,5 million d'euros.

12. COMPOSITION DU CORPS ARBITRAL :

Président du Comité de Course :

Marie-Thérèse JOURDAS

Président du Jury :

13. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES : Veuillez contacter :

➤ Cercle de la voile de Paris à l'attention du Commandant Paul SIMON, 30 quai Albert Glandaz 78130 Les Mureaux

☎: 01 34 74 04 80

☎: 01 34 92 74 20

💻: cvparis@sfr.fr

➤ Capitaine de flotte Philippe Tréanton (Star) phtreanton@yahoo.fr, Eric Ribadeau Dumas (Soling) : 06 74 84 97 97, ericrd@club-internet.fr Patrick Walhain pour les 7M50 pw@quaidesorfevres.com

➤ **Restauration** :

Petit déjeuner au club house le matin avant 10 heures

Déjeuner au self-service du club house à partir de 12 h 30.